DLP 07-09-90005608

Avertissements agricoles ® Auvergne

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 17 Août 1990 **N° 13**

BETTERAVES
Maladies : Intervenir contre cercosporiose et oïdium
INFORMATIONS
Limite d'utilisation d'atrazine, simazine et lindane
COLZA
Désherbage : Le COLZOR

BETTERAVES SUCRIERES

MALADIES FOLIAIRES

Situation

- Oïdium : Pression relativement forte en secteurs non irrigués. Fortes attaques localement.
- Cercosporiose : Petits foyers en parcelles irriguées.
- Rouilles : Quelques pustules très localement.
- Ramulariose : Absence.

Préconisation

Surveiller vos parcelles. Intervenir rapidement si vous déceler oïdium et (ou) cercosporiose avec un fongicide polyvalent performant sur l'ensemble des maladies. Consulter la fiche parue avec notre bulletin n° 10. Les parcelles irriguées doivent être protégées impérativement contre la cercosporiose.

INFORMATIONS

Limitation d'autorisation de vente et d'utilisation des produits à base d'atrazine, de simazine et de lindane.

Le comité d'homologation qui s'est tenu en Juin a pris les décisions suivantes, parues au J.O. du 13 Juillet 1990 et **d'application immédiate** :

- **Spécialités contenant de l'atrazine et de la simazine**

  Limitation d'autorisation de vente aux seuls usages où l'apport d'atrazine et de simazine (ou le mélange) *ne dépasse pas 1 500 g de m.a./ha.*

  Retrait des spécialités ne satisfaisant pas cette condition.

- **Spécialités à base de lindane**

  Les doses d'utilisation en traitement du sol sont *limitées à 1 350 g de m.a./ha.*

  Suppression des traitements foliaires et de semences de betteraves et de crucifères.

— N° de série : 738
— SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

— Publication périodique
— Directeur-Gérant : B. MORIN
— CPPAP N° 525 AD – Abonnement Annuel : 180 F
— Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
— Imprimerie D.R.A.F.

P 19

DESHERBAGE DE PRELEVEE DU COLZA.
NOUVEAUTE : COLZOR.

Une nouvelle spécialité a obtenu une autorisation provisoire de vente en avril 1990 :

COLZOR, de la société LA QUINOLEINE, est une association de tébutame (600 g/l) et de clomazone (20 g/l), qui s'utilise à la dose de 6 l/ha (5 l/ha en sol filtrant), en postsemis prélevée du Colza.

RESULTATS D'EFFICACITE OBTENUS EN 89-90 (12 essais) par le Service de la Protection des Végétaux.

ADVENTICES	COLZOR % efficacité	Nb Essais
DICOTYLEDONES		
Capselle bourse à pasteur	95,6	3
Gaillet gratteron	92	1
Laiteron des champs	55	1
Lamier pourpre	93,5	2
Lampsane commune	100	1
Mercuriale annuelle	57	1
Morelle noire	71	1
Mouron des oiseaux	100	1
Pensée des champs	59,6	6
Ravenelle	49	1
Renoncule des champs	100	1
Shérardie des champs	100	1
Valérianelle potagère	11	1
Véronique à f. de lierre	84,5	1
Véronique de Perse	100	1
GRAMINEES		
Repousses de blé	49	2
Repoussses d'orge	36	3
Vulpin des champs	71	2

Les efficacités présentées sont à considérer avec prudence , elles sont le reflet d'une première année d'expérimentation . Ces résultats sont provisoires et seront étayés par une deuxième année d'expérimentation.

SELECTIVITE:

Des décolorations blanchâtres à jaunâtres sur le pourtour des limbes ont été observées dans trois essais sur douze. Ces phénomènes passagers sont sans incidence sur le colza.